



# Note d'informations aux familles n°4

Hiver 2023

Madame, Monsieur,

En diffusant une note d'informations à la rentrée et avant chaque période de vacances, nous vous précisons l'organisation du collège et indiquons les actions qui jalonnent l'année scolaire.

## Coordonnées du collège :

Collège Simone VEIL - 989 Route de l'Arbresle - 69380 CHATILLON D'AZERGUES

Téléphone : 04.72.54.83.80 Email : [0693975w@ac-lyon.fr](mailto:0693975w@ac-lyon.fr) ENT : <https://simoneveil-chatillon.ent.auvergnhonealpes.fr/>

## Composition de l'équipe non enseignante :

Principal	M. PLANUS	Tous les problèmes liés au Collège
Principale adjointe	Mme DECHAVANNE	Gestion pédagogique de la scolarité
Gestionnaire	Mme DURAND	Gestion administrative matérielle et financière, comptabilité
CPE	Mme LAVADOUX	Bien être au collège, vie scolaire de l'élève, absences
Secrétaire d'intendance	Mme HELJAK	Gestion administrative matérielle et financière
Secrétaire de direction	Mme FOURNIER	Gestion administrative de la scolarité des élèves, renseignements
Accueil	Mme ROSSERO	Ventilation des appels téléphoniques, renseignements
Infirmière scolaire	Mme GLENARD	Informations, problèmes de santé
Assistant social	M. BOURRIGAN	Difficultés sociales, aides
Psychologue Educ Nat	Mme GOURBILLEAU	Qualité de vie au collège, besoins particuliers, orientation

## Ouverture de l'établissement :

Pour d'évidentes raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas "stationner" devant et aux abords de l'établissement. Dans ce sens, les élèves accèdent au collège par le portail principal en face du parking giratoire à partir de 7h30 et avant chaque heure de cours. Ils en sortent selon les emplois du temps et les régimes de sortie de chacun. **Pour les élèves qui, selon leur emploi du temps et avec votre accord, quittent le collège avant 16h30, nous vous demandons de veiller à ce qu'ils soient pris en charge afin d'éviter les effets de groupes qui peuvent parfois engendrer des incivilités ou mises en danger aux abords du collège, gymnase ou encore dans le village.**

Le standard téléphonique est joignable de 7h30 à 17h15 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 7h30 à 12h00 le mercredi.

## Le foyer socio-éducatif des élèves :

Le FSE est une association qui a son siège au sein de l'établissement mais qui ne dépend pas de l'établissement. Il est géré par un bureau composé de personnels (autres que le chef d'établissement) et éventuellement d'élèves. Le FSE a pour objectifs de développer la socialisation, les notions de solidarité, de citoyenneté, de responsabilité... par l'organisation d'activités sur le temps extra- scolaire (clubs, animation, études...) et d'apporter une aide financière aux projets d'intervention, de sorties et de voyages sur l'année scolaire. Ces aides reposent sur les adhésions et les bénéfices des actions (ventes de chocolats, des photos de classe, ....). L'adhésion au foyer n'est pas obligatoire mais souhaitable car l'élève s'implique et s'identifie ainsi davantage au collège, participe de manière coopérative à toutes les actions réparties équitablement sur tous les niveaux. Les élèves peuvent adhérer à tout moment (cotisation de 10 € - cf CPE). Vous aurez à l'avenir sur les autorisations parentales de sortie scolaire, le coût de chaque action et le montant des participations du FSE, Collège, Parents d'élèves, ou autres subventions

## Sorties et voyages scolaires :

La forte dynamique des équipes pédagogiques offre aux élèves des situations d'apprentissages nombreuses et diversifiées (Saint Romain en Gal 6°, Séjour Londres 3°option LCE, Voyage mémoire Auschwitz Elèves 3° Délégués et CVC, Théâtre 5°, 4°, Compétitions Association Sportive, Maison de la Danse 6°, Echange Italie - Collège de Turin 4°-3°, ....).

L'encadrement nécessaire à la mise en œuvre de ses actions nous oblige à effectuer des modifications dans les emplois du temps et nous vous remercions pour votre compréhension

## Fonds social

En cas de difficultés financières pour régler la restauration scolaire ou certaines actions pédagogiques voire d'achat de matériels scolaires, les familles prennent contact avec Mme DURAND, gestionnaire de l'établissement. L'aide accordée par le collège s'effectue en toute discrétion. Voir les documents sur ENT dans la partie "Informations administratives"

## **ENT – Espace Numérique de Travail**

Liaison numérique pour les informations, cahier de texte, travaux, dossiers, suivi des élèves par Pronote (emploi du temps, bulletins trimestriels, absences, notes, compétences, sanctions). Nos référents numériques au sein du collège, Mme BOISLEME et M. CAUSSE, sont grandement investis dans le fonctionnement et la maintenance de cet outil de travail et de communication indispensable

Adresse est <https://simoneveil-chatillon.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

## **Dispositif Devoirs faits - Aide aux devoirs :**

Sur la base du volontariat, les élèves s'inscrivent à ce dispositif. Ils sont encadrés par des enseignants, AVS ou intervenants extérieurs pour débiter les devoirs (leçons, recherches, exercices, ...) et travailler la méthodologie. La deuxième session février-juin a commencé le lundi 20 février.

## **Atelier é-Veil, bien dans tes baskets**

Ce dispositif "estime de soi" du collège s'adresse à tous les élèves volontaires sur inscription à la vie scolaire. Les thématiques abordées sont la gestion des émotions, la gestion du stress, la relation à l'autre, la confiance en soi, .... Cette aide est mise en place par petits groupes d'élèves, de vacances à vacances. Les élèves sont encadrés par des personnels enseignants, infirmière, psychologue éducation nationale, AESH, formés par Mme LAVADOUX, CPE et Mme REHEL, enseignante diplômée en psychopédagogie positive. Les inscriptions se font par les élèves ou les parents directement auprès de Mme LAVADOUX, CPE.

## **E3D - Établissement en Démarche de Développement Durable**

L'établissement est engagé dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du DD pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global. Labellisé depuis plusieurs années, le collège a obtenu de Monsieur le Recteur lors de cette rentrée la labellisation E3D la plus haute sur le Niveau 3 Expertise pour une durée de 3 ans. Des éco-délégués, encadrés par des personnels du collège et l'association CAP Générations, mettent en place plusieurs actions pour faire prendre conscience des enjeux écologiques actuels et adopter des réflexes simples et citoyens. (Collectes pour recyclage de piles, bouchons plastiques, bouchons liège, objets d'écriture usagers, papier / Jardin bio et composteur / .....). Le comité de pilotage annuel s'est réuni le 31 janvier en présence des partenaires extérieurs et des équipes internes impliquées. Un bilan des actions réalisées a été présenté avant de se projeter sur les projets futurs (Voir ENT)

## **Crise énergétique**

Le collège suit les recommandations du département dans l'évolution de ses pratiques énergétiques. Nous responsabilisons l'ensemble des élèves et personnels afin de généraliser les gestes citoyens élémentaires (fermer les portes sur les accès extérieurs et des fenêtres des salles, éteindre les lumières des salles après utilisation notamment).

## **Restaurant Scolaire :**

Le service est réalisé sous la forme d'une cafétéria appelée "Salad'Bar". Les menus sont à choix dirigés, c'est-à-dire qu'ils équilibrent le repas entre les légumes, crudités, féculents, partie protidique, fruits et desserts sucrés. La production se fait sur place à partir de produits essentiellement locaux. La prochaine commission restauration aura lieu le 9 mars. Vous pouvez contacter à tout moment Mme GRENOUILLER, Cheffe gérante de notre restauration : [simoneveil@1001repas.fr](mailto:simoneveil@1001repas.fr)

## **Carnet de correspondance.**

C'est un outil individuel, indispensable car il permet un dialogue avec les familles. Chaque élève doit l'avoir dans son cartable. Il doit être à jour de signatures et rester en bon état (photo, couverture, emploi du temps...)

Ce carnet est aussi à votre disposition si vous désirez nous communiquer une information, demander un rendez-vous à un enseignant, personnels de direction.... Il est important de le consulter quotidiennement pour avoir accès aux renseignements dont vous avez besoin ou/et prendre connaissance des informations pouvant y être inscrites.

C'est aussi dans ce carnet que figure le règlement intérieur du collège, ensemble des règles de vie auxquelles les élèves doivent se conformer.

Pour cela, les élèves doivent présenter leur carnet de correspondance aux assistants d'éducation lorsqu'ils passent le portail en entrant et sortant du collège sauf à 16h30.

## **Langues vivantes – Semaines des langues :**

La semaine du 20 au 24 mars sera rythmée par les différentes langues vivantes proposées dans l'établissement : Un jour, une langue, des activités, un dress-code, un repas adapté, une sonnerie spécifique, des décorations. Les équipes enseignantes des langues vivantes organisent cette semaine avec les élèves du CVC selon le programme ci-dessous.

Date	Lundi 20/3	Mardi 21/3	Jeudi 23/3	Vendredi 24/3
Journée	Allemande	Italienne	Espagnole	Anglaise

## Niveau 3°

### Diplôme national du brevet

Préparation à l'examen : - Devoirs communs fin janvier-début février– Brevet blanc le mardi 9 et mercredi 10 mai  
- Préparation individuelle à l'épreuve orale du 15 au 26 mai

Dates	Vendredi 9 juin	Fin juin
Contenus	Epreuve orale	Epreuves écrites 26 et 27 juin

### Portes ouvertes lycées

René Cassin – Tarare 11 mars 2023	Blaise Pascal – Charbonnières 11 mars 2023	Barthélémy Thimonnier – Arbresle 11 mars 2023
Germaine Tillion – Sain Bel 4 mars 2023	Claude Bernard - Villefranche 4 mars 2023	Louis Armand - Villefranche 25 mars 2023

### Stages en entreprises

Les élèves ont dans la quasi-totalité véritablement apprécié cette semaine de découverte professionnelle. Les entreprises d'accueil sont également unanimes dans leurs retours. Le travail de restitution (compte-rendu + fiche bilan entreprise) est évalué grâce à une fiche interne. Cette procédure propre à l'établissement permet de valoriser les démarches et travaux des élèves. Les résultats qu'ils obtiennent ne peuvent pas être "négociés" voire remis en cause. De plus, nous vous indiquons que si une rubrique "Stage en entreprise" figurera sur le bulletin du deuxième trimestre, ces résultats n'entrent cependant pas dans la procédure propre d'orientation de fin d'année. Il en est de même pour l'épreuve orale du DNB (si l'élève fait ce choix de sujet) qui ne repose que sur la prestation de l'élève à ce moment là et non sur son compte-rendu écrit.

### Vie Scolaire :

#### - Absences ou retards

Ils doivent être signalés au bureau des AED (appels téléphoniques ou par mail : aed.vie-scolaire@ac-lyon.fr) puis régularisés par le carnet de correspondance (Billets détachables). Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire. Lorsque vous devez récupérer votre enfant au Collège en dehors du cadre des régimes de sorties, vous devez signer le cahier de décharge au bureau de la vie scolaire

#### - Régimes scolaires

Régime 1 de couleur Verte : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel et ce même en cas de modification sans nécessiter la signature de la famille

Régime 2 de couleur Jaune : L'élève est autorisé à entrer et à sortir du collège selon son emploi du temps habituel mais en cas de modification la signature de la famille est obligatoire

Régime 3 de couleur Rouge : L'élève reste au collège de 8h00 à 16h30 indépendamment de son emploi du temps et des éventuelles modifications

#### - Remarques

Dès que l'élève se trouve en dehors de l'enceinte du collège, il est sous la responsabilité des parents.

En cas d'absence de cours un après-midi, l'élève ne peut quitter le collège (selon son régime de sortie) qu'à partir de 13h30 (après le repas de midi). Si un parent souhaite le récupérer avant 13h30, il doit venir signer le cahier de décharge à la vie scolaire (le repas sera néanmoins facturé) mais un élève demi-pensionnaire ne peut quitter seul le collège avant 13h30 et ce quel que soit son régime de sortie.

### Sécurité

#### Plan particulier de Mise en Sécurité (catastrophe naturelle, intrusion, attentat, ...) - Incendie

Des exercices obligatoires de confinement ou d'évacuation ont lieu durant l'année scolaire selon des procédures dictées par le Ministère de l'Education Nationale et relayées au sein des Collèges (Conseil d'Administration et informations parents). Un exercice est effectué chaque trimestre. Pour des raisons d'efficacité, les dates et créneaux des alertes sont choisis par la Direction et ne sont pas communiqués aux personnels et aux parents d'élèves. Un compte-rendu sera diffusé après chaque exercice.

#### Accueil

À votre arrivée au Collège (Portillon-Interphone), nous rappelons que vous devez vous diriger vers la loge où l'agent d'accueil vous demandera, selon les consignes obligatoires de sécurité votre identité.

#### Stationnement

La sécurité autour des établissements scolaires reste une priorité forte. Les risques de la circulation et le plan Vigipirate attentats nous imposent une conduite et une attitude responsables et respectueuses du code de la route notamment sur l'interdiction du stationnement en double-file.

### Pause méridienne :

Il s'agit d'un temps fort de la journée qui équilibre la vie au collège des élèves. Outre le repas, ces derniers profitent des nombreuses possibilités d'activités : clubs ou ateliers (association sportive, éco-délégués, estime de soi "éveil, bien dans tes baskets", robotique, couture, actions CVC, ...). En participant à la vie du collège, les élèves découvrent d'autres camarades et s'épanouissent dans leur vie de collégien.

### Conseil de la Vie Collégienne :

Le CVC est une instance qui permet de connaître les idées, propositions et avis des élèves sur le quotidien afin d'améliorer le cadre de vie dans l'établissement et de se sentir bien dans le collège. Il est composé d'élèves et d'adultes volontaires (direction du collège, des enseignants, des personnels de la vie scolaire, des agents techniques, des parents d'élèves, des élus locaux, ...). Cette année, les élèves encadrés par des personnels volontaires de l'établissement projettent de nombreuses actions qui, nous espérons, arriveront à leur terme : journées à thèmes (le vendredi avant chaque période de vacances : cf journée de Noël le 16 décembre), ciné CVC, tournoi de foot/basket, jeux de société, jardin, atelier dessin, journée initiation aux premiers secours, confection de cartes à envoyer dans les EPHAD, atelier couture, club jeux de société, journée sans électricité, atelier dessin, installation d'un distributeur de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles, journée des talents, instant de calme musical de 13h20 avant la remontée en cours, journée des talents, .....

### E3D - Établissement en Démarche de Développement Durable

L'établissement est engagé dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du DD pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global. Labellisé depuis plusieurs années, le collège a obtenu de Monsieur le Recteur lors de cette rentrée la labellisation E3D la plus haute sur le Niveau 3 Expertise pour une durée de 3 ans. Des éco-délégués, encadrés par des personnels du collège et l'association CAP Générations, mettent en place plusieurs actions pour faire prendre conscience des enjeux écologiques actuels et adopter des réflexes simples et citoyens. (Collectes pour recyclage de piles, bouchons plastiques, bouchons liège, objets d'écriture usagers, papier / Jardin bio et composteur / .....). Le comité de pilotage s'est réuni le 31 janvier pour le bilan annuel et se projeter sur les actions futures.

### Calendrier scolaire de l'année 2022-2023 (Académie de Lyon zone A)

#### Trimestres

T1 : Jeudi 1 sept – Vendredi 25 nov

T2 : Lundi 28 nov – Vendredi 3 mars

T3 : Lundi 6 mars – 16 juin

#### Vacances scolaires

Toussaint : Du vendredi 21 octobre 2022 soir au lundi 7 novembre 2022 matin

Noël : Du vendredi 16 décembre 2021 soir au mardi 3 janvier 2023 matin

Hiver : Du vendredi 3 février 2023 soir au lundi 20 février 2023 matin

Printemps : Du vendredi 7 avril 2023 soir au lundi 24 avril 2023 matin

Été : Le vendredi 7 juillet 2023 soir

#### Dates et repères

11 novembre 2021 : Vendredi

Lundi de Pâques : 10 avril 2023

1er et 8 mai 2023 : Lundi

Ascension 2023 : 18 au 21 mai

Lundi de Pentecôte : 29 mai 2022

### Fédération de Parents d'Elèves - Délégués au Conseil d'Administration:

Vous pouvez transmettre vos questions concernant la vie et le fonctionnement du Collège aux élus représentants parents  
Contact FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) : M. DUCLOUX Président / [conseil.veil-chatillon@fcpe69.fr](mailto:conseil.veil-chatillon@fcpe69.fr)  
Parents élus (Titulaires : DUCLOUX Nicolas, MARILLIER Christine, PORRETTA Séverine, CHARME Gaele, MAROTTE Régis, NAU Véronique, RAMAROMISA Stéphanie – Suppléante : DURET Marie-Adeline)

La prochaine note d'informations sera diffusée avant les vacances de printemps

Les équipes  
du Collège

A. LAVADOUX  
CPE

M. DURAND  
Gestionnaire

C. DECHAVANNE  
Principale adjointe

J. PLANUS  
Principal

